



THEMATIQUE 2 : Gestion et préservation des zones humides

COÛT TOTAL ESTIME
262 500 € TTC

CONTEXTE en quelques chiffres

12% du territoire en zone à dominante humide (ZDH), représentant 5800 ha (2.5 fois plus qu'à l'échelle du Limousin). Les ZDH ont été définies sur la base d'un travail cartographique par EPIDOR

Entre **27 et 32%** des masses d'eau amont (Méouzette et Ramade) en ZDH

1300 ha du territoire en zones humides avérées par le travail terrain du CBNMC (réalisé sur une partie du territoire seulement)

DESCRIPTIF GENERAL

Dans le cadre de la première programmation (2015-2019), les Conservatoires d'Espaces Naturels ont conjointement mené des actions de préservation et de restauration des zones humides. Deux types d'opérations ont été développées :

- **Acquisition foncière** permettant la mise en place et la valorisation de mode de gestion durable et respectueux des habitats et des espèces présents

- **Animation d'une cellule d'assistance technique** zones humides (CAT ZH) permettant à tout gestionnaire ou propriétaire de bénéficier d'un accompagnement technique gratuit. Cette action peut prendre plusieurs formes : conseils techniques pouvant aboutir à la rédaction de plans de gestion, signature de conventions ou baux, etc.

Dans ce contexte prégnant de changement climatique, on constate que les moyennes des précipitations annuelles sont plutôt stables mais leur répartition sur l'année tend à évoluer. En effet, les étés sont plus secs et ainsi les étiages de plus en plus sévères. On recense chaque année un nombre croissant de cours d'eau en assec total. Dans ce contexte, les zones humides jouent un rôle majeur, notamment dans le soutien au débit d'étiage, au maintien de zones à pâturer en période de sécheresse. Ces milieux constituent également de véritables réservoirs de biodiversité (habitats et milieux) qui, s'ils se trouvent interconnectés, sont des corridors écologiques permettant la circulation des espèces, fondement de la politique de trame verte et bleue développée à l'échelle nationale. Il est essentiel autant que faire se peut, de porter des actions, de proposer des solutions fondées sur la nature et la résilience des milieux.

Les actions portées par les ECPI sur les cours d'eau doivent intégrer pleinement la préservation des zones humides.

Préalablement, il est nécessaire d'améliorer les connaissances sur ces zones humides, sur leurs fonctionnalités, leurs interconnexions, sur les espèces inféodées à ces milieux. Sur la partie Nouvelle-Aquitaine, le Conservatoire Botanique avait réalisé un inventaire des zones humides. Il serait essentiel d'harmoniser le niveau de connaissances et d'avoir une connaissance similaire sur la partie puy-de-domoise, à minima sur les secteurs à forts enjeux. Ainsi, une animation dédiée à des inventaires de terrain est prévue sur la zone amont du Plan d'eau de la Ramade. (cf fiche action C.4.4 et carte ci-contre).

Correspondance au SDAGE Adour-Garonne :

D 22. Renforcer la préservation et la restauration des têtes de bassin versants et des « chevelus hydrographiques »

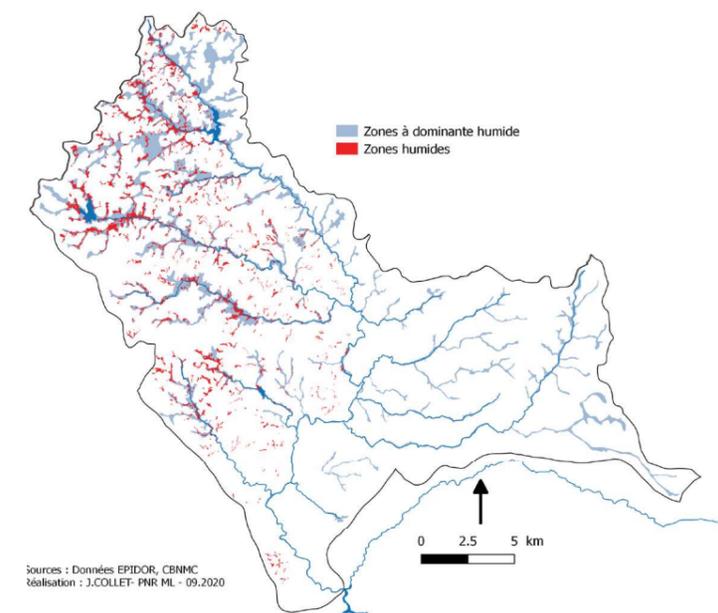
D 42. Organiser et mettre en œuvre une politique d gestion, de préservation et de restauration des zones humides

OBJECTIFS

- Restaurer et préserver les zones humides et leurs fonctionnalités
- Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires à l'importance des zones humides sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de la ressource en eau, dans un contexte de changement climatique

TERRITOIRE CIBLÉ

Masses d'eau concernées par des actions :



MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

B.2.1	Acquérir des milieux humides et/ou remarquables ou réaliser de la maîtrise d'usage	85 000 €
B22a	Réaliser des travaux d'entretien ou de restauration de zones humides en Nouvelle-Aquitaine	95 000 €
B22b	Réaliser des travaux d'entretien ou de restauration de zones humides en Auvergne	82 500 €

TOTAL (en € TTC) 262 500 €

Part financière prévisionnel de la thématique : 5 %

Maîtres d'ouvrage concernés :

CEN Auvergne et Nouvelle Aquitaine

Partenaires techniques et/ou financiers potentiels :

ARS, DDT (19/23/63), AEAG, CD (19/23/63), CR Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes, EPCI FP, EPIDOR, PNR ML



MAITRE(S) D'OUVRAGE

Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne et de Nouvelle Aquitaine

COÛT ESTIME

85 000 € TTC

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

Dans le cadre de la convention AEAG/SAFER, il sera recherché un appui des SAFER Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes, pour améliorer la veille foncière et permettre d'augmenter le nombre de parcelles en zones humides et/ou riveraines de cours d'eau dégradés gérées et à restaurer.

Opération 1 : Acquisition foncière, côté Auvergne

Acquérir des milieux remarquables afin de les préserver et/ou de valoriser des modes de gestion respectueux des habitats et des espèces

Opération 2 : Acquisition foncière, côté Nouvelle Aquitaine

Achat de parcelles de zones humides (à forte valeur patrimoniale) et/ou de boisements sur pente à proximité du réseau hydrographique en vue de préserver les milieux aquatiques.

Actions menées les N+1, N+3 et N+4

Liens avec d'autres fiches actions ou opérations :

Acquisition foncière portée par le CEN Auvergne

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Toutes les masses d'eau

PUBLIC VISÉ :

Propriétaires de milieux humides et/ou remarquables

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CR Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes, CD (19/23/63), EPCI FP, EPIDOR, DDT (19/23/63), OFB, Chambres d'agriculture (63/23/19), CIVAM Auvergne, ADAPA, PNR ML

DESCRIPTIF FINANCIER Programmation des opérations

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1		25 000 €		10 000 €		15 000 €	
Opération 2		60 000 €		20 000 €		20 000 €	20 000 €
TOTAL		85 000 €		30 000 €		35 000 €	20 000 €

Intitulé opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	80%							80%	20 000 €
Opération 2	80%	...%*						80%	48 000 €
TOTAL									68 000 €

* Concernant les aides de la Région Nouvelle-Aquitaine, elles devront être étudiées au titre de sa politique en faveur de la biodiversité.

INDICATEURS DE RÉALISATION

- Surface ayant fait l'objet d'animation foncière et/ou en maîtrise d'usage
- Surface acquise ou en cours d'acquisition

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Via d'autres modes de financement et afin d'assurer une cohérence de gestion intégrée à l'échelle de bassins versants, le CEN pourra, le cas échéant, acheter des milieux secs d'intérêt pour la biodiversité sur les bassins versants immédiats des milieux humides



MAITRE(S) D'OUVRAGE

Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

COÛT ESTIME

95 000 € TTC

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

Opération n° 1 : Travaux de restauration de zones humides

Mettre en œuvre les actions de restauration en faveur des fonctionnalités des zones humides, de la ressource en eau et de la préservation de la biodiversité programmées dans les plans de gestion valides.

Nature des travaux potentiels : bûcheronnage, broyage, fauche, décapage, bouchage de drains ... installation d'équipement agropastoraux (clôtures fixes ou mobiles, système d'abreuvement, système de franchissement de cours d'eau, ...)

Actions de restauration prévues sur les 4 premières années du contrat.

Etat de l'opération: Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

Opération n°2 : Travaux de gestion (entretien) des zones humides

Assurer les opérations d'entretien complémentaire au pâturage (entretien des infrastructures agropastorales, fauche, broyage, bûcheronnage d'entretien)

Actions d'entretien en année n+1 et n+3 du contrat

Lien avec les opérations menées par d'autres partenaires : Actions complémentaires aux autres opérations en faveur des milieux humides.

Etat de l'opération: Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Toutes les masses d'eau

PUBLIC VISÉ :

Les propriétaires partenaires en maîtrise d'usage, les exploitants agricoles partenaires gérant le parcellaire maîtrisé, les prestataires (entreprises) réalisant les travaux (sensibilisation à l'intervention sur milieux sensibles).

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CR Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes, CD (19/23/63), EPCI FP, EPIDOR, Camp militaire de la Courtine, Entreprises techniques spécialisées dans ce type de travaux, PNR ML

DESCRIPTIF FINANCIER
Programmation des opérations

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	68 333 €	82 000 €	15 000 €	20 000 €	22 000 €	25 000 €	
Opération 2	10 833 €	13 000 €		5 000 €		8 000 €	
TOTAL		95 000 €	15 000 €	25 000 €	22 000 €	32 000 €	

Plan de financement global par opération

Intitulé opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%	... %*						50%	41 000 €
Opération 2	50%	... %*						50%	6 500 €
								TOTAL	47 500 €

* **Aides du CR Nouvelle-Aquitaine :** Concernant les aides de la Région Nouvelle-Aquitaine, elles devront être étudiées au titre de sa politique en faveur de la biodiversité.

INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre de chantiers de restauration réalisés
- Nombre de chantiers d'entretien réalisés
- Surface concernée par les chantiers d'entretien et/ou de restauration (Surface (ha) bûcheronnage / Surface (ha) décapage / Surface (ha) de restauration hydrologique (bouchage drain...) / Mètres linéaires de clôtures mobiles / Mètres linéaires de clôtures fixes, ...)
- Compte-rendu de suivi de travaux et évaluation de l'impact des travaux

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



MAITRE(S) D'OUVRAGE

Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne

COÛT ESTIME

82 500 € TTC

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

Opération n°1 : Travaux de gestion (entretien) des zones humides

Assurer les opérations d'entretien complémentaire au pâturage (entretien des infrastructures agropastorales, fauche, broyage, bûcheronnage d'entretien)

Actions d'entretien en année n+1 et n+3 du contrat

Lien avec les opérations menées par d'autres partenaires : Actions complémentaires aux autres opérations en faveur des milieux humides.

Etat de l'opération: Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

Opération n° 2 : Travaux de restauration de zones humides

Mettre en œuvre les actions de restauration en faveur des fonctionnalités des zones humides, de la ressource en eau et de la préservation de la biodiversité programmées dans les plans de gestion valides.

Nature des travaux potentiels : bûcheronnage, broyage, fauche, décapage, bouchage de drains ... installation d'équipement agropastoraux (clôtures fixes ou mobiles, système d'abreuvement, système de franchissement de cours d'eau, ...)

Actions de restauration prévues sur les 5 années du contrat.

Etat de l'opération: Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Toutes les masses d'eau

PUBLIC VISÉ :

Les propriétaires partenaires en maîtrise d'usage, les exploitants agricoles partenaires gérant le parcellaire maîtrisé, les prestataires (entreprises) réalisant les travaux (sensibilisation à l'intervention sur milieux sensibles).

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CR Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes, CD (19/23/63), EPCI FP, EPIDOR, Camp militaire de la Courtine, Entreprises techniques spécialisées dans ce type de travaux, PNR ML

DESCRIPTIF FINANCIER
Programmation des opérations

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	43 333 €	52 000 €	11 000 €		21 000 €	20 000 €	
Opération 2	25 417 €	30 500 €		9 000 €		21 500 €	
TOTAL	68 750 €	82 500 €	11 000 €	19 000 €	21 000 €	41 500 €	

Plan de financement global par opération

Intitulé opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%			25 %				75%	39 000 €
Opération 2	50%			25 %				75%	22 875 €
								TOTAL	61 875 €

INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre de chantiers de restauration réalisés
- Nombre de chantiers d'entretien réalisés
- Surface concernée par les chantiers d'entretien et/ou de restauration (Surface (ha) bûcheronnage / Surface (ha) décapage / Surface (ha) de restauration hydrologique (bouchage drain...) / Mètres linéaires de clôtures mobiles / Mètres linéaires de clôtures fixes, ...)
- Compte-rendu de suivi de travaux et évaluation de l'impact des travaux

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES